

[LETTRE OUVERTE] AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. CASTANER

LETTRE OUVERTE À M. CASTANER

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

PLACE BEAUVAU

75008 PARIS

Marseille, le 9 avril 2019

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de vos déclarations concernant les ONG de sauvetage en mer, lors de la conférence de presse clôturant la réunion des ministres de l'intérieur du G7, vendredi 5 avril.

A la question suivante d'un journaliste : « *Nous savons que M. le Ministre italien Matteo Salvini, a une position très claire concernant le rôle des ONG en mer Méditerranée, c'est-à-dire que les ONG aident les filières de passeurs. Je voudrais savoir si sur ce point en particulier il y a un accord entre les pays européens au sein du G7 ?* », vous avez répondu :

« Vous semblez découvrir une réalité documentée et évoquée depuis juillet 2017. (...) Ce que nous savons, c'est que les ONG jouent un rôle essentiel pour apporter une aide aux migrants, cela ne fait aucun doute. Toutefois, en Méditerranée centrale, on a observé de façon tout à fait documentée, je vous le dis, une réelle collusion, à certains moments, entre les trafiquants de migrants et certaines ONG. On a observé que certains navires d'ONG étaient ainsi en contact téléphonique direct avec des passeurs qui facilitaient le départ des migrants depuis les côtes libyennes dans des conditions effroyables, souvent au péril de leur vie. Les ONG, dans ce cas-là, ont pu se faire complices des passeurs. Les ONG doivent avoir une attitude responsable.»

Ces propos relaient de graves accusations à l'encontre des ONG de sauvetage en mer, dont l'action a été attaquée en Italie dès le début de l'année 2017, dans un climat politique délétère. Or à notre connaissance il ne s'agit que de rumeurs : **AUCUNE DE CES ACCUSATIONS N'A JAMAIS ÉTÉ DÉMONTRÉE NI ÉTAYÉE PAR LA MOINDRE PREUVE. AUCUNE DES PROCÉDURES JUDICIAIRES ENTAMÉES N'A ABOUTI. AUCUNE DE CES ALLÉGATIONS NE PEUT VISER SOS MEDITERRANEE.**

Parce que vos déclarations portent atteinte à leur honneur et à leur considération et jettent un discrédit général sur les acteurs du sauvetage en mer, dont l'action est plus que jamais aujourd'hui entravée en Méditerranée centrale, nous vous demandons instamment des précisions, des preuves, à l'appui de ces allégations.

NOUS VOUS DEMANDONS ÉGALEMENT DE RÉTABLIR LES FAITS CONCERNANT LES ONG DE SAUVETAGE, TELLES QUE SOS MEDITERRANEE, QUI TRAVAILLENT SYSTÉMATIQUEMENT DANS LE RESPECT ABSOLU DU DROIT MARITIME INTERNATIONAL, EN TOUTE TRANSPARENCE ET EN TOTALE COORDINATION AVEC LES AUTORITÉS MARITIMES, CE QUE VOUS N'IGNOREZ PAS. NOUS N'AVONS JAMAIS EU ET N'AURONS JAMAIS LE MOINDRE CONTACT AVEC LES PASSEURS ET TRAFIQUANTS D'ÊTRES HUMAINS DONT NOUS SOMMES LES PREMIERS À CONDAMNER LES AGISSEMENTS CRIMINELS.

Nous vous rappelons que la mer Méditerranée centrale reste l'axe migratoire le plus mortel au monde où plus de 18.000 personnes ont perdu la vie ces cinq dernières années. Pourtant, le droit y est bafoué depuis le mois de juin 2018, avec la fermeture des ports italiens et le transfert des responsabilités du sauvetage aux garde-côtes libyens. Depuis, aucun mécanisme de débarquement des rescapés conforme au droit maritime n'a été mis en place par les Etats européens.

Pour conclure, Monsieur le Ministre, vous demandez que les ONG aient une attitude responsable. Nous en appelons à votre responsabilité pour faire cesser les attaques infondées, et protéger les acteurs du sauvetage en mer injustement incriminés. Car, alors que l'Union européenne a progressivement abdiqué son devoir d'assistance en Méditerranée centrale, il est de votre responsabilité et de celle des autres Etats européens de faire appliquer le droit.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre,

l'expression de notre haute considération.

Francis Vallat

Président

Sophie Beau

Cofondatrice et directrice générale

SOS MEDITERRANEE France